



Le Cim

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE
.....

1^{ER} OCTOBRE 2023 - N°936

RENDEZ-VOUS

**Le conseil
consultatif
des jeunes**

DOSSIER

**Les associations, dynamisme
de la Ville**

Dossier 13 Les associations, dynamisme de la Ville



La Ville en action 4-12

Retour en images 4

L'actu en bref 5

La Ville en action 6

Développement durable 12

Vie municipale 16-19

Expressions politiques 16

Ils font Cesson 23-29

Économie & commerces 23

Culture 24

Vie associative et sportive 27



Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac, le Maire
Élue référente : Jeanne Féret,
adjoindte à la vie citoyenne et
à la communication
Directeur de cabinet : Maxime
Dumoulin
Responsable du service
communication :
Virginie Lucas
Rédaction et mise en page :
Virginie Lucas et Florence
Thierry
communication@ville-cesson-
sevigne.fr
02 99 83 52 00

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Chat Noir
Impressions
Tirage à 10 600 exemplaires
Distribution : S'pricom
06 31 63 07 23

Couverture : prestation des
Perrières le 16 septembre 2023
© Ville de Cesson-Sévigné



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} novembre 2023 :
jeudi 5 octobre
- Magazine du 1^{er} décembre 2023 :
lundi 6 novembre



Chères Cessonnaïses, chers Cessonnaïses,

Comme à chaque rentrée, il me tient à cœur de mettre en avant le travail exceptionnel des associations qui font vivre notre ville. Le dossier du mois se concentre sur ces acteurs clés du territoire qui œuvrent sans relâche à animer notre commune. Leur énergie et leur engagement méritent notre reconnaissance et notre soutien. J'invite d'ailleurs chacune et chacun d'entre vous à découvrir ces associations, à participer à leurs activités et, si le cœur vous en dit, à vous engager.

Le projet de la nouvelle cuisine centrale avance à grands pas. Il marque le point de départ d'une restructuration majeure de nos équipements scolaires. Assurément, cette modernisation renforcera la qualité d'accueil et de service pour nos enfants. Elle s'accompagnera d'un travail autour de la qualité des produits sur le prochain marché de restauration scolaire car bien manger, c'est être plus disponible pour apprendre, faire du sport et s'épanouir. Toujours pour nos jeunes, je les invite à participer à la rencontre organisée par le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ). Cette réunion sera l'occasion pour eux de lancer de nouveaux projets passionnants qui aideront à façonner l'avenir. Je suis sûr que leurs idées apporteront beaucoup.

Ville sportive par nature, Cesson-Sévigné sera le théâtre de deux événements majeurs en octobre. Le Championnat de France Elite de canoë-kayak, organisé conjointement par le club Les Poissons Volants et la Ville, promet d'être une compétition de très haut niveau. De plus,

nous accueillerons les Internationaux de France de badminton. Cette compétition, suivie par des centaines de millions de téléspectateurs, verra s'affronter les meilleurs joueurs mondiaux. Notre commune est définitivement une destination sportive de 1^{er} plan.

Pour toujours mieux vous informer, nous lançons une « boucle » sur l'application de messagerie instantanée WhatsApp. Cela permet ainsi de compléter nos canaux de diffusion en vous adressant directement les dernières actualités et événements à venir. Ce nouvel outil servira également à vous alerter en cas d'incidents majeurs sur notre territoire.

Enfin, trois autres temps forts rythmeront ce mois d'octobre. La 51^e édition de la braderie se tiendra le 1^{er} octobre. Dans le cadre de notre bilan de mi-mandat, nous vous donnons rendez-vous le mardi 3 octobre pour un échange sur les réseaux sociaux, et le mercredi 11 octobre à l'auditorium du Pont des arts. Votre participation et vos retours sont essentiels.

Vous l'aurez compris, nous entrons dans un mois riche en événements, en projets et en opportunités. Ce dynamisme participe à faire de Cesson-Sévigné un lieu propice à l'épanouissement de chacun.

Votre Maire
Jean-Pierre Savignac

Pensée émue pour notre doyenne, Madeleine Valo, qui aimait tant notre ville et qui nous a quittés à 109 ans.



24 août

Remise du 4^e laurier du label "Ville active et sportive"

Au Palais des Congrès de Dijon, Christian Parisot, adjoint au sport et aux associations, a reçu des mains d'Amélie Oudéa-Castéra, la ministre des Sports et de François Rebsamen, Maire de Dijon et ancien ministre du Travail, le panneau d'entrée de ville orné des 4 lauriers. Cesson-Sévigné entre ainsi dans le cercle très fermé des 32 villes disposant du plus haut label sur le territoire national.

Cette récompense vient couronner une politique sportive toujours plus ambitieuse à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques.

1^{er} septembre

Le hand à l'honneur

Cesson-Sévigné a eu l'honneur d'accueillir le Trophée des Champions à la Glaz Arena le 2 septembre, événement national marquant du handball. Pour l'occasion, la Ville, le club cessonais et la ligue de Bretagne ont animé le parc du Pont des arts pour un après-midi festif autour de ce sport. Les séances de dédicaces des équipes de Paris, Nantes, Dijon et des Irréductibles Cessonais ont clôturé la journée.



2 septembre

La foule au forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des associations a connu un vif succès. Chacun a pu trouver son activité sportive, culturelle ou sociale pour s'occuper tout au long de l'année scolaire. Bravo aux bénévoles pour leur engagement.





4 septembre
C'est reparti !

Une rentrée sous le soleil et propice aux bonnes nouvelles avec l'ouverture notamment d'une classe de maternelle à l'école Beausoleil.

16 septembre

Le patrimoine artistique cessonnois à l'honneur

Guidés par le projet participatif de tricot urbain et Cesson Mémoire et Patrimoine, les visiteurs ont arpenté l'Hôtel de Ville et le parc de la Chalotais à la découverte des œuvres de Jean Boucher, sculpteur né à Cesson-Sévigné. Les représentations musicales du Bagad et du cercle celtique les Perrières ont joliment animé l'après-midi.





Mi-mandat Échangez avec le Maire

En septembre vous avez reçu avec le CIM le livret de mi-mandat de l'équipe municipale. Et si vous en parliez avec les élus ?

Deux rendez-vous à noter pour échanger et répondre à vos questions :

- En live le **mardi 3 octobre** à 19h sur les réseaux sociaux de la Ville.
Envoyez-nous vos questions en amont mimandat@ville-cesson-sevigne.fr
- lors d'une rencontre **mercredi 11 octobre** à 19h à l'auditorium du Pont des arts.

N'hésitez pas à consulter la plateforme dédiée en partenariat avec Mon avis citoyen et accessible depuis ville-cesson-sevigne.fr. Vous y trouverez l'ensemble des engagements et leur état d'avancement.



Implantation d'une centrale photovoltaïque Enquête publique

Ouverture d'une enquête publique par arrêté préfectoral du **jeudi 5 octobre au mardi 7 novembre**

Elle concerne la demande de permis de construire déposée par la SAS Centrale PV France pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol à Cesson-Sévigné.

Gérard Besret, ingénieur territorial en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable sur support papier et sur un poste informatique à la mairie-annexe, aux jours habituels d'ouverture au public. Les observations doivent être exprimées entre le 5 octobre à 12h et le 7 novembre à 17h15 pour être recevables.

Retrouvez sur le site internet de la Ville toutes les modalités pour répondre à l'enquête.

- ▶ permanences du commissaire enquêteur jeudi 5 et mercredi 18 octobre, de 9h à 12h ; mardi 10 octobre, de 13h30 à 16h30 et mardi 7 novembre, de 14h15 à 17h15
- ▶ contact : Timothée Degrace, directeur de projets au 06 16 07 75 69 ; timothee.degrace@edf-re.fr



Jeunesse Lire et faire lire

L'association fait un appel à bénévoles

Pour contribuer au développement du plaisir de la lecture, "Lire et faire lire" recherche des bénévoles de plus de 50 ans pour intervenir dans les écoles maternelle et élémentaire de Beausoleil ainsi qu'à la crèche Comptines et Compagnie 1h par semaine. La mission ? Lire des histoires à des petits groupes d'enfants (6 maximum).

L'activité de l'association est agréée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Il s'agit de moments privilégiés dont le but est de transmettre et de partager le plaisir de lire en puisant dans les richesses de la littérature jeunesse et en s'appuyant sur le lien intergénérationnel.

- ▶ la ligue de l'enseignement 35, Lire et Faire Lire
- ▶ lfl35@ligue35.org- Tél. : 02 99 67 10 66



Mobilités Opération marquage de vélo

Un bicycode pour lutter contre le vol

L'association Rayons d'action, en partenariat avec la Ville, vous propose de procéder au marquage de votre vélo. Comment cela se passe ? Pour faire graver son vélo, une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire ainsi que le règlement par chèque ou en espèces. Le prix du marquage s'élève à 10 € (5 € pour les adhérents de Rayons d'action).

- ▶ samedi 7 octobre, de 9h30 à 12h30, place de l'Église

Le "pass pluriel", le bon plan pour les week-ends avec le STAR

À savoir : le "pass pluriel" permet de voyager sur tout le réseau STAR en métro ou en bus pour 5 € la journée, de 2 à 5 personnes, le week-end et les jours fériés. Le stationnement dans un parc relais est compris dans ce tarif. Pratique pour le shopping entre amis et les balades en famille !

- ▶ star.fr

Sécurité routière Levons le pied !

Contrôles de vitesse

À la suite de doléances de riverains concernant la vitesse excessive de certains véhicules, la Police Municipale va renforcer les contrôles de vitesse ces prochaines semaines.

Le titrodrome **remplit** ses objectifs



En juin, la Ville s'est portée volontaire pour accueillir un titrodrome. Une demande du gouvernement pour accélérer la délivrance des cartes d'identité et de passeport. Installé dans les anciens locaux du Trésor public, le dispositif a rencontré un franc succès. Les rendez-vous sont possibles jusqu'au 20 octobre.

Une réponse temporaire

Le titrodrome, mis en place depuis le 26 juin, mail de Bourgueville, dans les anciens locaux du Trésor Public est une réponse temporaire à l'engorgement des services de délivrance de passeports et de cartes d'identité. Huit guichets sont venus renforcer les deux dispositifs de recueil pérennisés depuis plusieurs années à l'Espace Citoyen.

L'objectif ? « Réduire les délais d'attente face à un afflux de demandes. Entre le 1^{er} janvier et le 12 septembre 2023, au total 11 201 demandes ont été recueillies. En 2022, à la même période nous avons eu 5 085 demandes » explique Justine Mahé-Rieux, agent de la Ville en charge du suivi du titrodrome.

Quels sont les retours des usagers ?

« Les gens sont contents et soulagés de pouvoir faire leurs papiers d'identité. Nous accueillons des Cessonais, ainsi que des personnes qui viennent des communes aux alentours et des différents départements : le 56, le 44 et même la région parisienne. » souligne Justine Mahé-Rieux.

« Nous avons eu le rendez-vous en une semaine ! Cela tombait bien car il fallait absolument une pièce d'identité pour que mon fils Nicolas puisse faire de la conduite accompagnée » souligne un pacéen.

9 personnes recrutées

7 personnes ont été recrutées en renfort pour instruire les dossiers pendant 4 mois et deux autres pendant 1 mois. Un tremplin pour certains. « J'ai une formation comptable à la base. Cette 1^{ère} expérience va me permettre de postuler dans des collectivités. Au début, je n'étais pas très à l'aise au téléphone mais maintenant, tout se passe bien. » indique Jérôme. Christelle, en reconversion professionnelle, a pu se rendre compte que le contact avec le public lui plaisait. « Je souhaite faire la formation Prémicol au centre de gestion pour en savoir plus sur les collectivités territoriales. »

Fin du titrodrome le 23 octobre. Et après ?

Ce dispositif temporaire prendra fin le 23 octobre, les bureaux du mail fermeront alors leurs portes pour laisser place aux travaux de l'hôtel des Polices. Après cette date, les rendez-vous seront toujours possibles dans les deux guichets de l'Espace Citoyen.

La démarche à suivre

- Faire une pré-demande en ligne via le formulaire dédié sur le site ants.gouv.fr
- Imprimer votre pré-demande et prendre rendez-vous sur le site internet de la Ville pour l'instruction de votre dossier.
- ▶ Espace Citoyen au 02 99 83 52 00

Restauration municipale : une future cuisine centrale



© Ida concept

Image de synthèse : vue de la cuisine centrale depuis la rue de Belle Épine.

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures scolaires, la Ville a choisi de construire une cuisine centrale afin d'améliorer sa restauration municipale et d'offrir de nouveaux services.

Pourquoi une cuisine centrale ?

La future cuisine centrale permettra de mutualiser les équipements actuels que ce soit en moyens humains ou matériels tout en conservant une cuisine de qualité. En effet, avec une capacité de 8 000 repas par jour les équipes pourront livrer les repas des deux écoles Beausoleil, Bourgchevreuil, la future école de ViaSilva, les crèches municipales ainsi que l'établissement sports études. Ses capacités techniques et d'accueil permettront ponctuellement de produire les repas pour les résidents des établissements médico-sociaux de la Ville.

Un nouvel équipement idéalement situé

Installé sur le site de l'école Bourgchevreuil, il accueillera les salles de restauration de l'école et la cuisine centrale. Cette dernière sera idéalement située pour les livraisons en liaison chaude vers les autres équipements.

Le bâtiment conçu et imaginé par l'Agence Grignou Stéphan Architectes, basée à Quimper, sera construit sur deux niveaux de 700 m² chacun. Le rez-de-rue accueillera les zones de stationnement, de livraison et les espaces cuisine divisés en plusieurs salles de préparation (une salle par activité : préparation des produits, salle de cuisson, préparation froide...)

À l'étage, les 700 m², accessibles aux personnes à mobilité réduite, seront réservés aux salles de restauration (enfants et adultes).

Une architecture pensée et adaptée.

Le volet environnemental prend une place importante dans les projets municipaux. Cet équipement n'échappe pas à la règle.

Le toit terrasse sera végétalisé et des panneaux solaires couvriront l'autre partie. Ils serviront notamment à alimenter le bâtiment pour l'usage des chambres froides. Afin d'optimiser l'énergie, les chaleurs résiduelles de ces chambres froides permettront de réchauffer l'eau chaude sanitaire en complément du ballon d'eau chaude. Côté chauffage, l'installation d'un plancher chauffant par géothermie sera réversible en été pour rafraîchir le bâtiment.

L'acoustique était un élément important du cahier des charges. L'architecture va permettre d'isoler les équipements bruyants et limiter les nuisances sonores vers l'extérieur. L'usage de matériaux bois sous forme de panneaux rendra la qualité acoustique confortable pour les usagers.

Enfin côté urbain, un talus arboré vers la rue de Belle Épine intégrera le bâtiment dans son environnement pour conserver un cadre agréable pour les usagers comme pour les riverains.

Calendrier prévisionnel

Pose de la première pierre = début 2024

Livraison de l'équipement = 2025.



© Ida concept

Ouverture d'une guinguette, l'appel est lancé

Afin de dynamiser son cœur de ville et de mettre en valeur ses berges, Cesson-Sévigné lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin d'installer une guinguette au sein du Parc de Champagné. Les porteurs de projet ont jusqu'au 6 novembre 2023 à 12h pour répondre.

La guinguette sera située dans le parc de Champagné, entre les vieux ponts, les berges de la Vilaine et la rue de Paris. L'objectif est de proposer un lieu dédié à la détente et à la convivialité.

La Ville mettra à disposition, via une convention d'occupation privative du domaine public, le terrain nécessaire à la mise en place du projet. Le porteur de projet sera sélectionné sur la base du cahier des charges de l'AMI. L'objectif est de mettre en œuvre ce projet d'ici l'été 2024. La convention aura une durée de 4 ans, renouvelable une fois.

Une structure, prévue pour être démontable de mi-octobre à mi-avril, sera édifiée par le candidat. Il s'engagera à assurer l'exploitation d'un espace bar/restaurant de plein air, midi et soir, et week-end, proposant des animations à destination d'un large public. La structure sera élargie d'une terrasse/ponton.

Par sa surface, son emplacement et sa proximité avec l'eau, cette guinguette accueillera au sein d'un site de premier choix tous les Cessonnaises et Cessonnais et au-delà.

▶ ville-cesson-sevigne.fr



François Éric Godefroy,
adjoint chargé de l'Urbanisme
et du Patrimoine Immobilier



Emblématiques de la Belle Époque et présentes jusque dans les années 1960 à Cesson-Sévigné, notre municipalité a décidé de relancer la tradition des guinguettes sur notre territoire. Nous souhaitons

dépoussiérer le concept tout en gardant l'esprit de ces lieux conjuguant détente et fête. Ce projet accompagnera l'opération de renouvellement urbain portée par le groupe Lamotte sur le site de la téléphonie centrale (dévoilé prochainement), amorçant une nouvelle dynamique pour la ZA des Peupliers.

Avec son patrimoine végétal et la présence de l'eau en plein cœur de ville, notre commune se devait de proposer un tel projet. Il permettra à tous les Cessonnais de se retrouver dans le cadre privilégié qu'offre le parc de Champagné et de recréer des moments de rencontre et de partage ».

Notre actualité sur WhatsApp !

À partir du 1^{er} octobre, abonnez-vous au nouveau fil d'informations WhatsApp de la Ville. Vous recevrez l'essentiel de notre actualité chaque vendredi sur votre smartphone.



Pourquoi ce nouveau fil d'actualité ?

Un nouveau moyen de vous donner une information rapide, de proximité et en direct sur votre téléphone. Chaque vendredi recevez sur votre messagerie WhatsApp un message de la Ville.

L'objectif ? L'information !

Ce fil d'actualité n'est pas une porte d'entrée pour vos questions quotidiennes ou vos demandes. C'est un outil de communication de la Ville vers les habitants.

Comment ça marche ?

- 1 Depuis votre Smartphone cliquez sur le lien disponible sur le site ville-cesson-sevigne.fr ou flashez le QR code ci-contre, il ouvrira automatiquement l'application vers le WhatsApp de la Ville
- 2 Envoyez le message préenregistré « Bonjour, je souhaite m'inscrire au fil d'actualité WhatsApp de la Ville de Cesson-Sévigné » : vous n'avez plus qu'à appuyer sur envoyer.
- 3 Enregistrez notre numéro de téléphone dans votre répertoire, c'est indispensable pour recevoir nos messages. Vous recevrez chaque semaine, notre actualité.



Pour les adopter
il suffit de **les essayer**

Test et essai gratuit jusqu'à satisfaction

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.



Confortables et efficaces grâce au numérique

Les aides auditives éliminent désormais efficacement les sons indésirables, réduisent les bruits ambiants, et permettent à présent de **comprendre confortablement dans la plupart des environnements.**



Sans fil et nomadisme pour mener une grande liberté

Les aides auditives profitent aujourd'hui du **développement des technologies Bluetooth** pour se connecter sans fil à tout votre équipement numérique : téléphone, téléviseur ou tablette.



Le juste prix pour une qualité sans concession

Chez Sonance, nous pratiquons des prix justes pour des produits de qualité. Pas de prix gonflés, puis cassés pour faire croire à une offre exceptionnelle ! **Nos prix comprennent la mise en place de l'appareillage, son adaptation, des réglages, et son suivi illimité.**



Test et essai gratuit jusqu'à complète satisfaction

Nous vous proposons de tester gratuitement nos aides auditives, de **les essayer chez vous, en bénéficiant d'un encadrement personnel** incluant plusieurs rendez-vous nécessaires à la parfaite adaptation de votre appareillage auditif.

Laura JAN
Audioprothésiste D.E.



Christèle GUILLEUX
Assistante audioprothésiste

15 mail de Bourgchevreuil
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
02 23 05 04 04
cessonsevigne@sonance-audition.fr
www.sonance-audition.fr

Contactez-nous !

CESSON-SÉVIGNÉ
AU CŒUR DE VIASILVA

 **City'ZEN**



RÉSIDENCE IDÉALE ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS



76 appartements

T1 et T2

Espaces partagés et services mutualisés

 **ViaSilva à 5 min**

GROUPE LAUNAY | 02 99 350 800

(1) Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales. Investir dans l'immobilier comporte des risques. Consultez les mentions légales du site www.groupe-launay.com (2) L'acquéreur doit s'assurer qu'il répond aux critères d'éligibilité au statut de Loueur en Meublé Non Professionnel et notamment qu'il respecte les conditions prévues par l'Administration fiscale (BOI-BIC-CHAMP-40-10) et par le décret n°2015-981 du 31 juillet 2015 fixant la liste des éléments de mobilier obligatoires d'un logement meublé. Visuel non contractuel par Hive & Co. Groupe LAUNAY, SAS BB 177 - S.A.S. au capital de 100 000 euros - RCS RENNES 912 595 253 - 19, boulevard de Beaumont, 35000 RENNES.

Tu as entre 13 et 18 ans ? Participe à un projet collectif

Le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) donne de la voix aux jeunes ! C'est un moyen pour les 13-18 ans de participer à la vie de la commune. Si tu as envie d'en savoir plus rendez-vous à la rencontre des membres du CCJ vendredi 6 octobre à 18h30 à la Maison des Jeunes l'Escale.

Pourquoi un CCJ ?

Les ados sont des citoyens avec des besoins différents des adultes. À travers le CCJ, la Ville veut les accompagner vers cette citoyenneté en les impliquant dans la vie locale et en leur offrant un lieu d'expression. « Nous avons souhaité ouvrir un espace de dialogue et d'échange avec les jeunes Cessonnais. En effet, nous prenons des décisions sur des équipements ou activités qui leur sont dédiés et il est important pour nous d'avoir leur point de vue » explique Christophe Decourcelle, conseiller municipal délégué à la Vie Scolaire, la Jeunesse et la Famille.

Entre action et dialogue

En participant au Conseil Consultatif des Jeunes tu contribues à l'amélioration de la qualité de vie des jeunes en proposant des projets aux élus et en donnant ton avis sur les actions en cours. Tu participes activement à la mise en place d'événements à destination de tes homologues que tu organises de A à Z avec le soutien du service jeunesse.

En 2022, le groupe a ainsi proposé, dans le cadre du Cess'Tival, une soirée concert lors de la fête de la musique et un tournoi de basket 3X3.

Je veux participer comment faire ?

Pour être membre, il faut être domicilié et/ou scolarisé à Cesson-Sévigné.

Un « contrat de confiance » sera signé entre toi et la Ville pour une

durée minimum d'un an (année scolaire).

Tu t'engages ainsi à participer tout au long de l'année scolaire, à plusieurs temps de rencontre, de réflexion, d'échange et de création animés par les animateurs du service jeunesse. Tu pourras également participer à des temps forts de la Ville et être mobilisé sur les actions organisées par le CCJ.

Le contrat est disponible sur le site internet de la Ville ou auprès du service jeunesse.

- ▶ service jeunesse : 06 11 90 03 65 ou 06 31 61 55 06 ; ccj@ville-cesson-sevigne.fr



Jeux 2024 : la journée paralympique



Les Jeux paralympiques de Paris 2024, c'est dans moins d'un an ! À l'occasion de la journée paralympique dimanche 8 octobre, l'équipe de la piscine vous attend nombreux, tout l'après-midi, autour d'animations et de surprises.

Cette journée nationale est l'occasion pour chacun d'entre nous de découvrir les différents sports paralympiques et les athlètes avant l'incroyable spectacle sportif des Jeux paralympiques 2024. Le 9 octobre 2023, 2,8 millions de billets pour les Jeux paralympiques seront mis en vente sans tirage au sort sur la plateforme de Paris 2024.



Lors de la journée paralympique de 2021, les jeunes avaient rencontré le paranageur Eric Lindman qui a participé aux JO d'Atlanta en 1996 et ceux de Sydney en 2000. Il est le parrain de l'édition 2023.

La qualité de l'air : les résultats des campagnes de mesure



La Ville sensible aux questions environnementales et sanitaires a mené, entre 2021 et 2023, des campagnes de mesure de la qualité de l'air extérieur en partenariat avec Air Breizh.

Trois campagnes de mesures ont été réalisées sur des secteurs précis de notre territoire à forte densité urbaine et à fort trafic routier : la place de l'Église et la rue de Rennes. Les campagnes ont porté sur la mesure des quatre polluants réglementés à enjeux sanitaires dans notre région : l'ozone O₃, le dioxyde d'azote NO₂ et les particules PM10 -PM2,5. Les mesures réalisées à l'automne et l'hiver 2021 ont relevé des niveaux élevés pour deux polluants qui sont le toluène et le benzène. En janvier 2023, une campagne de mesures

spécifique a permis d'écartier l'existence d'une source permanente de ces polluants, dont les niveaux étaient ponctuellement forts. Sur la rue de Rennes, fortement impactée par la circulation, nous pouvons constater, en s'éloignant de la rue, une décroissance importante des niveaux de concentration des polluants.

Nous attirons toutefois l'attention sur un polluant émis principalement par le chauffage au bois : les particules PM2,5. En effet, des concentrations supérieures aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé ont été mesurées dans l'air extérieur lors de ces campagnes. Pour contrer ce phénomène, la Ville engage un travail : « Afin de sensibiliser les habitants et leur donner les bonnes pratiques à adopter pour réduire ces émissions dans les logements et dans l'air extérieur, la Ville mettra en place dans les prochains mois des actions et recommandations » précise Gisèle El Dib, conseillère déléguée à l'environnement et spécialiste en pollution atmosphérique à l'Université de Rennes. Elle rappelle que « la pollution de l'air constitue un des principaux risques sanitaires environnementaux en Europe. »

► retrouvez la synthèse sur les campagnes de mesure de la Ville sur ville-cesson-sevigne.fr et les infos sur la qualité de l'air en Bretagne sur le site airbreizh.asso.fr

Trois véhicules en auto-partage à Cesson-Sévigné

Alternative à la possession d'un véhicule personnel, le service de location de voiture en libre-service proposé par Rennes Métropole (et confié par délégation de service public à Citidia), fonctionne 24h/24, 7j/7.



© citis

Deux stations s'installent à Cesson-Sévigné pour une offre en boucle (le véhicule est déposé à la même place que celle à laquelle il a été pris) : la mise en service de la station ViaSilva est prévue à la mi-octobre (une 208 avec boîte automatique) et celle de la station rue des Roses/rue de Rennes fin octobre début novembre (une C3 et une C4). Les voitures sont reconnaissables à leur toit vert.

Le fonctionnement en 5 étapes

- 1 Inscrivez-vous à la boutique Citiz via internet. Vous obtiendrez vos identifiants et une carte d'accès personnelle.
- 2 Réservez la voiture sur internet, via l'appli Citiz ou par téléphone.
- 3 Accédez à votre voiture en libre-service 24h/24 et 7j/7, avec votre carte d'abonné, votre smartphone avec l'appli Citiz ou votre carte Korriogo Services.
- 4 Roulez ! En cas de retard, pensez à prolonger votre réservation via le boîtier. Votre trajet terminé, ramenez la voiture à son emplacement initial.
- 5 Suivez vos dépenses sur votre espace client en ligne et consultez vos factures détaillées par trajet.

► rennesmetropole.citiz.fr
► rennesmetropole@citiz.fr ; 02 23 21 17 47

Les associations, dynamisme de la Ville

Les associations locales font partie intégrante du dynamisme cessonais. Elles participent au développement de la ville, à l'épanouissement individuel et au lien social. Elles proposent régulièrement des événements qui peuvent attirer des milliers de personnes ou plus simplement des actions récurrentes tout aussi fédératrices. La Ville de Cesson-Sévigné leur apporte son soutien direct (subventions, achat de matériel) et son soutien indirect (mise à disposition d'équipement, de matériel, accompagnement à la formation).





Les États généraux des associations lancés en 2021 avec l'ambition de travailler en concertation.

Les associations renforcent le tissu social

Une association est une organisation à but non lucratif formée par un groupe de personnes partageant un intérêt commun, une mission ou un objectif spécifique. Les associations jouent un rôle important dans la société en contribuant à la réalisation de diverses missions.

Pourquoi créer une association ?

La création d'une association permet souvent de bénéficier d'une structure légale qui offre une certaine protection aux membres et définit les règles de fonctionnement de l'organisation.

De plus, les associations sont souvent un moyen pour les individus de se rassembler, de partager leurs intérêts, leurs connaissances et de travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs. Cela favorise la solidarité et la coopération entre les membres. À Cesson-Sévigné, les 120 associations ont de multiples facettes : sport, culture, loisirs, solidarité, éducation ou encore vie citoyenne. Il existe donc 120 activités différentes. « C'est le point fort de la Ville de proposer une telle diversité » souligne Baptiste Dudognon, directeur du service DVASL (Direction Vie Associative Sports Logistique).

S'engager en tant que bénévole

Le bénévolat associatif est un principe fondamental qui repose sur l'engagement volontaire et non rémunéré de personnes au sein d'une association à but non lucratif. S'engager comme bénévole c'est devenir acteur de la vie locale ! Chacun peut apporter sa contribution de manière unique en fonction de ses talents, de ses compétences et de ses intérêts.

Un service dédié aux associations à la mairie

Pour soutenir ce milieu associatif dense, la Ville a créé un service dédié : un guichet unique pour toutes les questions concernant les associations, sous la responsabilité de Lydie Cogrel. « En 2021, nous avons organisé les États Généraux associatifs. En concertation avec l'ensemble des associations, nous avons établi un état des lieux de leurs besoins et défini les enjeux de notre accompagnement afin de proposer de nouveaux modes de fonctionnement, précise Baptiste Dudognon. Ce temps fort a également permis aux membres des associations de se rencontrer, de créer des synergies entre eux, et faire émerger des idées pour travailler ensemble et se faire connaître par les habitants. »

Une plateforme dédiée à partir du 1^{er} octobre

Afin de faciliter leurs démarches administratives, une plateforme est désormais dédiée aux associations pour mettre à jour leurs informations, ou faire leurs demandes de subvention. Les habitants auront accès via cette plateforme à un annuaire associatif plus simple pour rechercher une activité en fonction de différents critères : thème, âge, centre d'intérêts...

Les chiffres

120

associations référencées par la Ville

15 000

adhérents aux associations



La formation sur la comptabilité, animée par Christine Bodard, le 18 septembre.

La Ville soutient les associations

La Ville apporte deux types de soutien : direct (subventions, achat de matériel...) pour un montant de 414 000 € et indirect (mise à disposition d'équipement, de matériel, accompagnement à la formation) pour un montant de 970 000 €, soit un total de plus de 1,3 million d'euros pour la saison 2022/2023.

Les subventions revues

La lecture de l'attribution de subventions aux associations a été simplifiée. Deux critères sont communs à toutes les associations : le nombre d'adhérents et les événements organisés. « Deux axes de valorisation ont été défini : le nombre de jeunes de moins de 18 ans et le nombre de Cessonnais. »

Parmi les critères spécifiques, on trouve celui de l'emploi : « Désormais, les associations employant un salarié à mi-temps a minima peuvent bénéficier de ce soutien municipal. »

Le critère de déplacement a été revu donnant la priorité aux jeunes pour les déplacements à partir du niveau régional. Enfin, le nombre de conventions de partenariat avec les associations a doublé, passant de 7 à 14.

Des aides logistiques soutenues

Besoin de barrières pour sécuriser le site ? Ou du matériel comme des tables, des chaises, des barnums ou de la sonorisation ? « 6 agents travaillent toute l'année pour soutenir les événements, effectuer les 1^{ères} maintenances, répondre aux demandes des associations »



indique Pascal Hoenig, responsable des équipements sportifs et loisirs.

Le dispositif form'assos

Un programme de formation des associations a été mis en place par la Ville sur différents thèmes : la gestion, les risques juridiques, la sécurité... Lundi 18 septembre, c'est la comptabilité qui était à l'ordre du jour, avec Christine Bodard, conseillère formatrice en création d'entreprise de BGE 35. 40 associations y ont participé. Certaines formations sont proposées en régie, notamment sur l'organisation de spectacles et les bases techniques son et lumière.

Mise en avant des associations

Des temps d'animation sont proposés aux associations tout au long de l'année pour leur permettre de se rencontrer et de mettre en avant leurs activités. Avec par exemple le forum des associations (87 associations étaient présentes lors de la dernière édition 2023), l'espace dédié chaque samedi matin sur le marché d'avril à octobre ou le Cess'tival en juin (soirées mettant en avant le savoir-faire des associations).

Le saviez-vous ?

La Ville a signé, en 2022, une convention avec l'association Colosse aux pieds d'argile. Elle sensibilise et forme les associations et les services de la Ville aux risques de violences sexuelles, de bizutage et de harcèlement, notamment en milieu sportif.



Associations : elles témoignent

Le 18 septembre dernier, 40 associations ont participé à la formation sur la comptabilité proposée par la Ville pour les soutenir dans leur quotidien. Retour d'expérience avec quelques participants.



Serge Lucas, de Cesson 35 aide humanitaire

« La comptabilité pour les associations est simplifiée par rapport à ce que je faisais avant dans mon travail de directeur de la piscine. Cette mise au point sur la comptabilité était tout de même nécessaire, explique Serge Lucas, secrétaire depuis 2 ans. Il est important que le schéma comptable soit identique pour tous. »



François Brunet, des amis de l'orgue

« Nous avons un petit budget : 2 000 €, donc c'est assez rapide pour le faire, indique François Brunet, trésorier des Amis de l'orgue depuis une quinzaine d'année. J'ai cependant appris beaucoup de choses, notamment la différence entre le bilan et le compte de résultats. Maintenant, c'est plus précis pour moi. » À l'aise avec Excel, François n'a pas demandé l'accompagnement proposé par EPN (Ensemble Partageons le Numérique) aux associations ayant des difficultés avec le numérique.

Solène Vervoitte et Nathalie Duquesne, de l'OCC badminton

« La formation nous a permis de comprendre le tableau de comptabilité reçu par la mairie. Nous avons fait des exercices concrets, précisent Solène Vervoitte, présidente et Nathalie Duquesne, secrétaire, toutes deux au sein de l'association depuis plus de 10 ans. Cette formation nous permettra une meilleure structuration des comptes. »



Christian Parisot

adjoint en charge des associations et du sport



Quelle est la place du tissu associatif dans notre ville ?

Les associations sont un pilier essentiel de la vie locale. Au-delà de la notion de loisirs, elles apportent parfois un service ou une aide solidaire aux citoyens par la richesse et la diversité des actions proposées. L'investissement des bénévoles et leur connaissance du territoire, sont des ressources importantes sur lesquelles nous devons nous appuyer.

Comment les soutenez-vous ?

Nous mettons en œuvre une politique associative qui permet de soutenir et de valoriser ces acteurs dans leur action quotidienne

auprès des Cessonaises et des Cessonais. Par ailleurs, nous sommes à leur écoute en cas de besoin tout en leur laissant l'autonomie de leur gestion. Et elles nous le rendent bien en contribuant au bien-être général et au développement de la ville. Une partie de l'attribution du 4^e laurier du label "Ville Active et Sportive" leur revient sans nul doute.

Les associations participent-elles à fédérer les habitants ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. 4 associations ont plus de 500 adhérents et plus de 10 ont entre 200 et 500 adhérents. Le lien social est un socle commun et nous encourageons chacun à s'engager dans une association.

Des événements fédérateurs

Les associations, à travers leurs événements, rassemblent les citoyens. Le mois à venir reflète ce dynamisme avec des rendez-vous à ne pas manquer, telle que la traditionnelle braderie et deux événements sportifs : le championnat de kayak au nouveau stade d'eaux vives et le Yonex Badminton à la Glaz Arena.

Championnat de France Elite slalom

Du 19 au 22 octobre au stade d'eaux vives

Le nouveau bassin permet désormais d'accueillir des compétitions nationales et internationales. Lors de ce championnat de France élite slalom, les meilleurs kayakistes et céistes français vont être réunis, à 9 mois des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce championnat est organisé par le club des Poissons Volants avec le soutien de la FFCK, de la Ville de Cesson-Sévigné et de l'ensemble des partenaires du club. Le but est de faire de cette manifestation un événement fédérateur et festif autour du canoë-kayak slalom et du kayak cross. L'entrée est libre pour assister à ce beau spectacle.

Qu'est-ce que le kayak cross ?

Nouvelle discipline olympique, le kayak cross est une combinaison de toutes les disciplines de kayak en eaux vives. Quatre concurrents au sein de quatre bateaux identiques s'élancent d'une rampe positionnée à plus de deux mètres au-dessus de l'eau. Ce départ spectaculaire est la préfiguration

d'un parcours où chaque pagayeur tente de prendre l'avantage sur ses adversaires. Les athlètes doivent négocier des portes qui forment un point de passage obligatoire et le contact entre kayakistes est autorisé. Sur le parcours les concurrents doivent également exécuter un esquimautage (manœuvre de retournement à 360° degrés) dans une zone déterminée – spectacle assuré!



Le Yonex Badminton

Du 24 au 29 octobre à la Glaz Arena

À l'issue des championnats de France de badminton co-organisés par le club cessonais, la Glaz Arena accueille ce mois-ci les Internationaux de France de Badminton. Ils sont devenus en 2007 une des 12 plus grandes étapes du circuit international. Pour



la première fois de son histoire, l'événement se déplace en dehors de Paris pour venir à la rencontre des fans de badminton.

Une ambition toujours plus grande

Les Yonex Internationaux de France de Badminton rassemblent les meilleurs joueurs au

monde sur les cinq tableaux (simple hommes, simple dames, double hommes, double dames et double mixte).

L'édition 2018 a marqué un renouveau dans l'événement. Désormais "Super 750" dans le nouveau circuit HSBC BWF World Tour, de nombreux changements ont été apportés au tournoi, dont :

- Une nouvelle présentation scénique avec une arena désormais dans la pénombre. Les Yonex Internationaux de France de Badminton se veulent un véritable show !

- L'assurance de la présence des Top 15 mondiaux en simple et des Top 10 en double, grâce au nouveau règlement de la BWF.

En moyenne sur les dernières éditions, plus de 19 000 personnes ont assisté à l'événement pour acclamer leurs joueurs favoris.

- ▶ payant (à partir de 10 €). Infos et réservations sur yonexifb.com

Sécurité : où en est-on ?



À mi-mandat, et malgré plusieurs relances de notre part, nous n'avons aucune information concernant l'évolution de la sécurité à Cesson-Sévigné. Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance privilégiée pour aborder l'ensemble des aspects de sécurité en présence des acteurs locaux, ne s'est réuni qu'une seule fois depuis le début du mandat (début 2022).

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos préoccupations quant aux cambriolages diurnes et nocturnes, d'agressions, de dégradations, d'infractions au code de la route, d'incivilités.

Insécurité grandissante : impression ou réalité ?

Le manque d'informations de la part de la majorité municipale, ne peut que contribuer au sentiment d'insécurité qu'il devient urgent d'enrayer par des données chiffrées et factuelles.

Par ailleurs, de nombreux organismes publics dont les collectivités territoriales sont la cible de plus en plus fréquente de piratages informatiques. **Les données détenues par les collectivités, vos données, sont un bien monnayable par les pirates.** Hormis la sensibilisation du personnel, nous n'avons aucune information sur les dispositifs mis en œuvre face à ces menaces.

Il n'est bien entendu pas question de rendre public l'ensemble des mesures mises en œuvre mais, en tant que conseiller.es municipaux.ales, nous demandons à être informés régulièrement de l'évolution des mesures de sécurité dans notre commune, et de l'efficacité des moyens mis en œuvre.

À quoi sert la démocratie participative, si la démocratie représentative ne joue pas son rôle ?

Caméras de vidéoprotection

Nous avons appris le 28 août via Ouest France, que 29 nouvelles caméras allaient être mises en place. Nous ne doutons pas de l'utilité de ces caméras pour les analyses a posteriori. Toutefois, leur efficacité préventive / dissuasive n'est pas avérée.

Projet de mutualisation police nationale / police municipale

De même, nous avons découvert ce projet le 28 août via Ouest France. Les locaux de l'ancienne trésorerie municipale vont héberger l'hôtel de police où policiers municipaux et nationaux seront regroupés pour plus d'efficacité, avec un effectif total en augmentation de 12 à 27 policiers.

Nous avons bien noté qu'il ne s'agit que d'un projet à l'horizon 2025, et que les services de la préfecture précisent clairement que l'arrivée de ces renforts n'est pas encore actée. Plusieurs réserves persistent quant à une confusion entre redéploiement d'effectifs et nouvelle dotation.

👉 **Ce projet municipal, désormais rendu public, justifie pleinement un groupe de travail dédié en lien avec le CLSPD.**

Vos interrogations recueillies lors du Forum des associations

- 👉 Mise à disposition des salles : quid des salles supplémentaires ? équipements payants ?
- 👉 Calendrier d'avancement des travaux de l'école Beausoleil ?
- 👉 Gestion des plantes invasives aux abords de la rivière sportive ?

Souhaitons que la réunion publique du 11 octobre apporte des réponses à vos nombreuses questions ... et aux nôtres.

Nos permanences du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 14 et 21 octobre

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📱 @cessonecologieetsolidaire 🐦 @CessonSolidaire

Deuxième partie de mandat : priorité au scolaire !

Depuis le début du mandat, nous nous attachons à améliorer continuellement les conditions d'apprentissage de vos enfants. La rentrée 2023-2024 nous permet de passer à la vitesse supérieure

Évolution des effectifs scolaires de rentrée

Nous constatons une augmentation des effectifs scolaires, une tendance exactement inverse à ce que peut connaître une grande partie des autres communes en France. Cela témoigne essentiellement de la qualité de notre cadre de vie et du développement de notre ville.

Quelques chiffres significatifs à retenir :

- À l'école maternelle Bourgchevreuil, l'effectif atteint 176 élèves (159 en 2022), d'où l'ouverture d'une 7^e classe à la rentrée.
- L'école élémentaire Bourgchevreuil compte désormais 343 élèves (315 en 2022). Pour mieux les accueillir une 13^e classe a été ouverte le 2 mai 2023 en plein milieu de l'année grâce aux échanges avec le directeur académique.
- L'école maternelle Beausoleil comptabilise quant à elle, 181 élèves à la rentrée (157 en 2022), ce qui entraîne l'ouverture d'une 7^e classe.
- Enfin, à l'école élémentaire Beausoleil, nous comptons 310 élèves (268 en 2022) répartis en 12 classes. En tout, ce sont donc 3 classes qui ont ouvert cette année.

Focus sur l'ouverture conditionnelle de la maternelle Beausoleil

Nous avons tout mis en œuvre pour favoriser l'ouverture d'une 7^e classe à l'école maternelle Beausoleil et notre démarche a porté ses fruits. Le jour de la rentrée, Monsieur Le Maire, Mme Legault, et M. Decourcelle se sont rendus sur place pour accompagner l'Inspectrice de l'Éducation Nationale (IEN) pour lui renouveler notre souhait de voir une nouvelle classe s'ouvrir. Sur le plan logistique, la classe était déjà prête, ce qui a permis son ouverture dès l'annonce de l'Éducation Nationale. Par ailleurs, une ATSEM est en cours de recrutement et du personnel temporaire est affecté à cette nouvelle classe.

Une nouvelle école à ViaSilva : des investissements de 7,3 millions d'euros

L'augmentation des effectifs scolaires est en partie liée à l'arrivée de nouveaux habitants au Nord de la ville. Pour garder des écoles à taille humaine, nous avons fait le choix d'un double projet : d'une part la réhabilitation de l'école Beausoleil (pour environ 8,8 millions d'euros) pour améliorer le confort d'apprentissage et d'enseignement et d'autre part la construction d'une nouvelle école de 8 classes à ViaSilva (pour 7,3 millions d'euros).

Enfin, une réflexion a été engagée entre les élus, les enseignants et les services techniques sur la végétalisation des cours d'écoles. Pour cela nous collaborons également avec l'association LaboCesson afin de trouver des solutions innovantes et prometteuses. Nous étudions notamment la possibilité de faire le lien avec la pédagogie (potagers éducatifs par exemple).

Des écoles plus sûres et plus saines

Enfin, soucieux d'améliorer la sécurité de nos écoles, le projet de visiophonie a été complété par la mise en place d'un contrôle d'accès avec badge et une alarme anti-intrusion. 3 moyens de protéger vos enfants et d'apporter de la sérénité aux équipes encadrantes des écoles Beausoleil et Bourgchevreuil (79 300 € d'investissements).

Aussi, en partenariat avec la Ligue contre le cancer d'Ille-et-Vilaine, nous avons mis en place des espaces sans tabac autour de nos écoles. Un choix fort qui vise à réduire la présence de la cigarette dans des lieux dédiés à nos enfants et ainsi les protéger du tabagisme.

Nous tenons à vous assurer que nous continuerons à œuvrer activement pour offrir à vos enfants un environnement éducatif de qualité, propice à leur épanouissement et à leur réussite.

Le Maire Jean-Pierre Savignac
reçoit sur rendez-vous,
chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints
le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus
Samedi 7 octobre
Béatrice LEGAULT, adjointe chargée de l'enfance et de la famille

Samedi 14 octobre
Yannick GABORIEAU, adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie

Samedi 21 octobre
Jeanne FÉRET, adjointe chargée de la vie citoyenne et de la communication

Samedi 28 octobre
Pierre ÉON, adjoint chargé de la sécurité



MENUISERIE
Bruno Delahaye

NEUF

RÉNOVATION

108 route de Fougères
La Victoire
35510 Cesson-Sévigné

02 99 62 18 40

www.brunodelahaye.fr

menuiserie@brunodelahaye.fr

Escalier - Fenêtre - Porte - Agencement - Parquet

Nouveau

E&D
ESSENTIEL & DOMICILE

Après Chantepie, Betton, Bruz, Pacé et Saint-grégoire, Essentiel & Domicile

OUVRE SES PORTES À CESSON-SÉVIGNÉ

& Agence de Cesson
2 Place des Arcades
02 22 91 04 11

& Agence de Chantepie
15 Place de l'Église
02 22 91 04 10



cesson@essentiel-domicile.fr | www.essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés
par S'EEPERS



Filet de bar et saucisse chinoise au Mei Gui Lu à la vapeur, sauce soja assaisonnée pour fruits de mer

Fondue Chinoise

TIZEN
Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr

Réservation - Click&Collect
Repas de Groupe

02 99 63 97 86

Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche soir

Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1998



NEUF

PLANS 3D
PLANS
PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES
HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné

02 99 62 57 31

www.rennes-habitat.fr

Les espaces partagés : des zones à 20km/h



Dans le cadre du réaménagement du cours de la Vilaine, une Zone 20, avec marquage au sol, a été instaurée. Cette zone d'espace partagé doit permettre à chaque usager, quel que soit son mode de déplacement, de circuler en toute sécurité. D'autres secteurs de la ville sont concernés, petit rappel des règles de ces espaces partagés.



Qu'est-ce qu'un espace partagé ?

L'espace partagé dans une zone 20 diffère des conceptions traditionnelles de la route, où les voitures sont prioritaires et les autres usagers sont souvent relégués aux trottoirs ou aux pistes cyclables distinctes. Dans une zone 20 avec espace partagé, les règles de priorité sont plus flexibles, et les automobilistes sont tenus de ralentir et de faire preuve de prudence envers les piétons et les cyclistes.

Les vitesses plus basses permettent aux conducteurs d'avoir un temps de réaction accru et de mieux anticiper les mouvements des autres usagers. Cela crée également un environnement plus convivial qui encourage la marche et le vélo, réduisant ainsi la dépendance à l'égard des véhicules motorisés et contribuant à réduire la pollution de l'air et les embouteillages.

Dans le cadre des travaux d'assainissement réalisés par Rennes Métropole sur le cours de la Vilaine et place de l'Église, des marquages plus visibles ont été réalisés. « Sur l'ensemble de la zone partagée du

centre-ville, ces marquages contribuent à créer un environnement visuellement distinct qui encourage la réduction de la vitesse et la vigilance » explique Pierre Éon, adjoint chargé de la sécurité.

Quelles sont les voies concernées à Cesson-Sévigné ?

La zone partagée du centre-ville est annoncée par des panneaux d'entrée au niveau de la place du Marché, des rues de l'Hôtel de Ville, de la Fresnerie, des Vieux Ponts, du cours de Vilaine.

D'autres zones partagées existent sur la commune : aux abords du lycée rue de la Chalotais ; le chemin du Pôle France kayak, la route de la Planchette (partie comprise entre le n°2 et le n°14), la rue de la Ménouriais, la rue de la Plesse.



Quelle est le montant de l'amende en cas de non-respect de la vitesse ?

La zone 20 a été introduite dans le Code de la route en 2008. Le montant de l'amende pour excès de vitesse s'élève à 90 €, avec une suspension de permis de 3 ans pour un excès de vitesse supérieur à 30 km/h de la vitesse préconisée.

V I S U A L
OPTICIEN DEPUIS 1959

ALPINE
EYEWEAR

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET
8, PLACE DE L'ÉGLISE CESSON-SÉVIGNÉ

  **02 99 83 94 96**

Besnard-Piednoir

Plomberie - Sanitaire
Chauffage - Electricité

Installation - Dépannage
Neuf & Rénovation

Philippe PIEDNOIR
phil.piednoir@orange.fr

1, rue du Hellier 35510 CESSON SEVIGNE

Port. 06 78 13 09 52 - 02 23 27 19 62

MAISON EXTENSION **Un besoin d'espace ?**  Agrandir votre maison devient **facile**

 www.maisonsextension.com — 1 rue du Haut Grippé Cesson-Sévigé — 02 99 05 36 46 

 **HULINE Patrice**
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION
Aménagement salle de bain
Remplacement de chaudières




48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

Yas Cakes : des gâteaux sur mesure

Pendant 3 années Yasmina Arejdal a travaillé à son domicile pour créer et confectionner des gâteaux maison et sur mesure. Aujourd'hui elle s'installe dans un local du Centre Commercial Beausoleil plus spacieux pour accueillir les gourmands.

« Je suis ravie d'avoir trouvé un local dans ma ville, je tenais à rester à Cesson-Sévigné et cette belle opportunité s'est présentée » .

Vous pouvez déguster sur place ou à emporter les gâteaux, en part individuelle, les cups cakes ou les tiramisus, votre pâtisserie propose un large choix de plaisirs sucrés, accompagnés d'une boisson.

Pour vos événements tel qu'un anniversaire, un baptême, ou un mariage, Yasmina prépare des gâteaux personnalisés, *« je réalise les gâteaux selon la demande des clients. Ils s'inspirent souvent des photos que je poste sur Instagram ! »* souligne-t-elle. Les gâteaux sont réalisés en 4 étapes : la création maison des personnages ou décor en pâte à sucre, la préparation de la génoise, le montage du gâteau, son lissage et enfin la décoration. *« Le but est de proposer un gâteau aussi beau que bon ! Le délais de création est d'environ 10 jours. »*



Yasmina Arejdal, à la tête de Yas Cakes.

Yas Cakes est ouvert du mercredi au samedi, de 10h à 19h30 et le dimanche, de 10h à 13h.

- ▶ Centre commercial Beausoleil
- ▶ 07 70 33 59 95 ; commandes@yascakes.fr
- ▶ yascakes.fr

Éric Chapuis : conseiller immobilier indépendant du réseau Safty



Éric Chapuis, conseiller immobilier.

Le réseau Safty compte 6 000 conseillers immobiliers en France. Éric Chapuis s'occupe du secteur transaction et location de Cesson-Sévigné et alentours.

« J'accompagne les propriétaires qui veulent vendre ou louer leur bien et les acquéreurs dans leur projet

d'achat principal ou d'investissement » résume Éric Chapuis, qui habite à Cesson-Sévigné depuis 2006. Avant de se lancer en tant que conseiller immobilier, il a travaillé pendant 25 ans dans la construction. Après une prise de rendez-vous, Éric Chapuis se rend chez les personnes pour estimer le bien immobilier et effectuer une analyse comparative. *« La valeur du bien est préconisée selon le marché, dans le but de le vendre le mieux possible dans des délais raisonnables. Il faut s'adapter aux réalités du marché ! La commune de Cesson-Sévigné reste très prisée pour sa qualité de vie. »*

Éric Chapuis ne possède pas de local spécifique : il exerce à la maison et se déplace chez les clients. *« Je m'adapte aux besoins des clients en essayant de cerner leurs projets et je travaille de manière ciblée. Je me propose d'être l'interlocuteur privilégié jusqu'à la signature chez le notaire. Les clients ont ainsi l'assurance d'être pleinement accompagnés pour la vente ou l'achat de leur bien. »*

Éric Chapuis intervient du lundi au samedi, de 8h30 à 20h.

- ▶ 06 74 87 90 75 ; eric.chapuis@safty.fr

Au Pont des arts

Reprise des expositions à la Galerie Pictura



Pour accompagner la nouvelle saison d'exposition à la Galerie Pictura, le service culturel accueille Yun Le Boulc'h Jean François à la Galerie Pictura pendant 8 mois dans le cadre d'un service civique.

Pourquoi avez-vous postulé à ce poste ?

« J'ai bientôt terminé mon second master en médiation culturelle, le premier concernant la recherche en histoire. J'ai effectué des stages mais je n'ai jamais travaillé dans une galerie d'art. J'ai postulé car j'apprécie le contact avec le public et je souhaite me familiariser avec l'art contemporain. »

Quelles sont vos missions ?

« Je m'occupe du montage et du démontage des expositions, et surtout de la médiation avec les scolaires, les seniors et tous les publics. L'objectif est de développer de nouveaux supports de médiation

pour accueillir un public plus large et rendre l'art contemporain accessible pour tous. Il y a encore beaucoup de préjugés sur l'art contemporain. Pourtant, cela peut susciter beaucoup d'émotions. Pour l'exposition d'Étienne Bossut, qui a une pratique très malicieuse, nous avons déjà beaucoup de réservation des scolaires. Nous allons travailler sur le moulage, l'empreinte et les sculptures. »

Le programme de la Saison

- Out look d'Étienne Bossut, jusqu'au 20 décembre.
- Vincent Escalle, du 10 janvier au 23 février
- Laurent Perbos, du 12 mars au 24 avril



Les travaux au Pont des arts sont terminés

Finis les échafaudages. Les usagers et les agents du Pont des arts ont pu reprendre pleinement possession des locaux.

Les travaux effectués cet été concernaient principalement le remplacement de la verrière, la mise en place d'un nouveau système de ventilation pour l'auditorium, le positionnement de la VMC (ventilation mécanique contrôlée) de l'École des arts sur le toit et la mise en place de puits de lumière pour les bureaux administratifs de l'École des arts. Cela va permettre un meilleur confort en toutes saisons.

Opération soutenue par l'État - Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Médiathèque : Aurélie Corbel, nouvelle responsable

Aurélie Corbel, responsable de structure depuis 17 ans, a d'abord exercé dans des médiathèques rurales au Pays de la Roche aux Fées Communauté pendant 7 ans puis à Chantepie pendant 10 ans.

« *Mon objectif est d'apporter mon expertise et mon expérience à toute l'équipe et d'insuffler un nouvel élan. La médiathèque est située en cœur de ville dans un lieu agréable, et le fait d'être dans un centre culturel avec l'école des arts et la programmation des spectacles permet de travailler en transversalité* » observe-t-elle.

Aurélie Corbel souhaite mettre en place des projets en écho avec les autres. « *Nous allons nous interroger pour créer des ambiances sur une même thématique.* » La responsable, qui a une très forte sensibilité dans le domaine artistique, a l'intention de proposer des ateliers de pratiques (rencontres



d'auteurs et illustrateurs, ateliers d'écriture...). Et ce, dès le plus jeune âge. « *Cela apporte du bien-être aux enfants et aux adultes. Certains se révèlent grâce à ces ateliers.* »

Agenda de la Ville*

Les jambes à son cou dimanche 15 octobre à 17h au Carré Sévigné

Danse. Pour son premier spectacle jeune

public, le circassien Jean-Baptiste André prend les expressions populaires comme grandir à vue d'œil, avoir le cœur sur la main à bras le corps et les malaxe pour les traduire physiquement et joyeusement. À se tordre de rire ! À partir de 7 ans. Tarifs : 15 € / 10 €.

Troc de plantes samedi 21 octobre de 14h à 16h sur le parvis du Pont des arts

Il est organisé par l'ACEVEH (Association Cesson Vivre en Harmonie) en partenariat avec la Médiathèque, le service des Espaces Verts et l'association Cesson Jardin. Entrée libre.

La peur et le noir mercredi 8 novembre à 15h30 à la médiathèque

Spectacle de la compagnie Le Poisson d'Avril - théâtre burlesque et interactif, avec Marianne Franck. Dans une mise

en scène gestuelle et comique, des loups et des sorcières pas comme les autres se transforment en personnages attachants et drôles. Les changements de chapeaux, d'expressions et de postures donnent spontanément vie aux différents personnages. Quelques enfants seront sollicités pour jouer des chats multicolores ou des loups n'ayant plus peur du tout. À partir de 4 ans. Gratuit. Sur réservation à partir du mercredi 18 octobre. Durée : 45 minutes



© DR

Autre rendez-vous

Festival littéraire "Des livres à l'Ouest" dimanche 8 octobre de 10h à 17h dans le parc de la Chalotais.

Animations pour tous dès 10h. Organisé par l'association Les mots de l'Ouest". Entrée gratuite. Le programme :

• 10h-12h : escape game extérieur, ateliers d'écriture Adultes et Enfants, atelier calligraphie Adultes, atelier sciences Enfants ; 12h-14h : pause déjeuner avec les auteurs ; 14h-15h : la parole aux auteurs ; 15h-15h30 : remise du Prix des Mots de l'Ouest ; 15h30-16h30 : dédicaces des auteurs ; 16h30-17h : lecture d'extraits de livres primés ; 17h : concert de musique (Braderie de livres tout au long de la journée).

▶ plus d'infos sur lesmotsdelouest.fr



* agenda complet disponible sur pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr



HOME DECO, créé depuis le 1^{er} janvier 2016, vous propose ses services pour tous vos travaux de rénovation ou décoration (peinture, papier peint, revêtements de sols et ravalement). Notre entreprise est implantée sur la commune de Chantepie.

Nous intervenons sur tout le bassin rennais et au-delà si nécessaire, aussi bien pour des clients particuliers que professionnels.

Exigeants pour tous les projets qui nous sont confiés, nous saurons répondre à vos demandes pour tous vos travaux de décoration et rénovation intérieurs ou extérieurs.

Tél. : 06 28 73 65 01

Email : homedeco.peinturedecoration@gmail.com

Site internet : www.homedeco-peinturedecoration.com

Renfo & Cardio • Small Group • Coaching

Tes 3 premiers mois
à **9,90€** /mois*

all you need is
keepcool
SOCIAL SPORTS CLUB

Keecool Cesson Viasilva

1 place Viasilva 35510 Cesson-Sévigné

Métro  ViaSilva

06 76 90 58 27

Artisan électricien installateur à Cesson-Sévigné et ses alentours...



06 07 28 87 20  bornes-de-recharge@eltic.fr

Comité des fêtes

Braderie

Dimanche 1^{er} octobre, de 8h à 18h

Venez dénicher les bonnes affaires parmi les 3 000 stands installés dans le centre-ville. Traditionnellement, des milliers de visiteurs sont attendus pour cet événement incontournable. Restauration sur place.

► braderie-cesson-sevigne.fr

Cesson Rennes Métropole HB

Matches à domicile

Glaz arena

Dim. 1^{er} oct. à 18h

CRMHB contre

Montpellier

Sam. 7 oct. à 19h

CRMHB contre Toulouse

Jeu. 19 oct. à 20h30

CRMHB contre Chartres

► cesson-handball.com

Les fufus de l'Ouest

Portes ouvertes

Samedi 7 octobre, de 10h à 18h

Salle n°1 du centre de loisirs.

Découverte des actions de l'association et de ses furets à adopter. En présence des associations Chalonn, SOS Corgis et Manimalô. Entrée libre.

► fufusdelouest.com

OCC tennis de table

Séance pour les 4-7 ans

Dim. 8 octobre de 10h30 à 11h30

Salle Paul Janson

Découverte du tennis de table avec un matériel pédagogique adapté.

Tarif : 10 € la séance par famille.

Tournoi Halloween

Ven. 20 octobre de 18h à 20h

Licenciés ou pas, vous êtes tous invités ! Seule condition pour participer : être déguisé ! Gratuit et ouvert à tous !

Stage pendant les

vacances de la Toussaint
Du mar. 24 au vend. 27 octobre

Ouvert à tous, dès 6 ans. Tarifs : 20 €/jour pour les licenciés ; 25 €/jour pour les extérieurs.

Championnats par équipe – Nationale 3

Sam. 7 oct. à 17h

OC Cesson 1 reçoit

Saint-Laurent Blangy ;

OC Cesson 2 reçoit

Béthune. Entrée libre.

Cesson Grand large

Soirée technique

Lun. 9 oct. à 20h30

Salle du pressoir

Réglages de voile.

Club Rotary Rennes Sévigné Triskel

Sam. 14 octobre de 14h à 17h

Une compétition amicale de pétanque au profit de l'apprentissage chez les jeunes

Boulodrome

Organisée avec l'appui de l'OCC Pétanque, la compétition se déroulera en 4 parties, doublette à la Mêlée avec changement de partenaire à chaque partie. Des lots seront remis aux meilleurs joueurs de leurs catégories.

Faites une bonne action en vous amusant

Tarif : 5 € par personne.

► inscription avant le 7 octobre, 06 80 03 14 76
rotaryrennessevigne-triskel@gmail.com

Cesson Art et Poésie

Sam. 14 de 10h à 18h et dim 15 oct. de 10h à 17h

Exposition d'adhérents

Salle 1 du Centre de Loisirs

Josiane Thomas présentera des huiles et Léone Olbrecht des aquarelles; 10 % des ventes seront reversés au Centre Eugène Marquis.

Au Centre du Mouvement

Dim. 15 octobre, de 9h30 à 12h30

Atelier "le genou pivot et carrefour de la marche" pour travailler sa mobilité

Salle de l'Étournel

Par des mises en situations inhabituelles, de manière ludique vous allez prendre conscience que petit à petit en améliorant les relations du genou vers la cage thoracique, la hanche et le pied, vous créez les conditions nécessaires pour retrouver ou améliorer la liberté de mouvement dans cette articulation.

Tarif : 45 €.

► feldenkrais-acm@laposte.fr ou
06 48 19 94 31

Secours catholique

Café enchanté

Lundi 16 octobre de 14h30 à 16h30

Salle du Pressoir

Animation gratuite

ouverte à tous.

Amicale des retraités

Repas "Tête de veaux" Mardi 17 octobre

Départ à 11h15, bd de Dézerseul pour Cardroc. Tarif : 39 €.

► inscriptions auprès des délégués de quartier avant le 10 octobre

Ensemble Partageons le numérique

Lundi 16 octobre de 17h à 19h

Nouveau : "mini-stage"

À la Médiathèque.

1 séance de 2h dont le concept est 1 thème pratique abordé, 1 fois par mois. Gratuit pour tous les adhérents, sur inscription.

Stages de formation :

Réservation nécessaire par inscription. Début des stages en novembre. 1h30 ou 2h / semaine (4 à 6 séances) Lundi, Jeudi ou Vendredi (17h-19h). Participation aux frais : Adhérents : 1 module 10 € - 4 modules 30 € - Non adhérents : 1 module 25 €.

► epn35510@gmail.com
07 83 38 02 65

En Piste

Stage pendant les vacances de la Toussaint Du mar. 23 au vend. 27 octobre

Salle Paul Janson

Stage de 5 jours : pour les 4 à 6 ans : tous les matins de 10h à 12h.

Tarifs : 70 € + 10 € d'adhésion.

Pour les 7 à 14 ans : tous les après-midi de 14h à 18h. Tarifs : 140 € + 10 € d'adhésion.

► en-piste.org

ASTH : appel aux dons "séisme au Maroc"

Peut-être avez-vous été choqués, émus... par les nouvelles images terrifiantes du séisme survenu au Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023.

L'association ASTH (Association Transport Handicapés) milite depuis l'an 2000 pour aider au développement de la prise en charge de la mobilité des personnes handicapées au Maroc et plus particulièrement dans la région de Marrakech-Safi. Cette région est particulièrement touchée par le séisme. L'ASTH a décidé d'apporter une aide concrète, efficace en s'associant au projet mené par ses partenaires de longue date, à savoir le financement de l'aide humanitaire en direction d'une commune particulièrement touchée : Moulay Brahim. Après l'aide humanitaire d'urgence dans un premier temps (nourriture, couverture...), à plus long terme, l'aide concernera le retour à la vie et plus particulièrement l'aide à la re-scolarisation des enfants.

Comment donner ?

L'ASTH, association reconnue d'intérêt général à caractère social et humanitaire depuis 2006, est en droit de vous délivrer un reçu « don aux œuvres » donnant droit à une réduction fiscale.

Envoyez votre don par chèque à l'ordre de « ASTH SEISME MAROC » à la Gaudais, 35510 Cesson-Sévigné cedex. Il est possible de faire le don par virement, en adressant d'abord un mail afin que l'association fournisse un RIB.

▶ lagaudais@gmail.com ; 06 30 57 51 07



© Ouest France

Les jeunes handballeurs en tournoi en Suède

87 jeunes et 12 accompagnateurs de la section handball amateur ont partagé, cet été, une aventure humaine et sportive au plus grand tournoi international de jeunes, la "Partille Cup", à Göteborg en Suède;

La mobilisation d'un groupe de parents mené par Medhi Boubakar a rendu possible ce projet d'envergure. Alliant des objectifs sportifs et humains, ce tournoi réunissait 34 nations et 1 191 équipes. Ce voyage a permis aux jeunes de découvrir d'autres cultures et de fédérer ces membres autour de valeurs portées par le club tel que le partage, le respect, la solidarité. Une expérience que le club espère renouveler tous les deux ans et avec pourquoi pas l'idée d'organiser un jour son propre tournoi.



Lycée Sévigné : les filles ont brillé à Rio !



Nous vous avons annoncé dans le Cim de juillet la participation de lycéens de Sévigné aux mondiaux scolaires d'athlétisme à Rio de Janeiro, au Brésil. Les filles se sont particulièrement distinguées.

Le relais 4 x 100 mètres féminin a remporté la médaille d'or et Marine Fouere est devenue vice-championne du monde du 100 mètres féminin. Bravo à elles pour ces exploits historiques !

Creative Garden : de l'initiation à la maîtrise des images de synthèse



Léo Campion pose dans une des salles de projection.



La découverte des ficelles de l'image de synthèse.

Creative Garden vient de s'installer à ViaSilva, dans le nouveau bâtiment de Creative Seeds, face à la station de métro. L'association propose des ateliers et des stages sur le thème de l'image de synthèse à l'année ou pendant les vacances scolaires.

Des ateliers à l'année d'initiation et de création

« Nous proposons des ateliers d'initiation à l'image de synthèse pour les jeunes à partir de 10 ans et jusqu'à 17 ans » explique Léo Campion, référent de Creative Garden.

Sur le parcours découverte le 1^{er} semestre est consacré à la découverte de toutes les étapes de la création d'un film d'animation, en commençant par le dessin, le modeling... avant de passer à la tablette graphique et la modélisation. « Lors du 2^e semestre, nous passons à la mise en mouvement de ce qui a été créé en 2D, puis nous ferons bouger un personnage en 3 dimensions. »

Les ateliers sont encadrés par des élèves volontaires de l'école Creative Seeds.

L'association propose aussi un atelier qui se concentre sur la création en image de synthèse et s'adresse aux plus de 15 ans. « Sur ce parcours nous irons plus loin dans la complexité et le détail que sur le parcours découverte. » À la fois artistique et technique, l'atelier permet de découvrir les métiers de différents secteurs : cinéma d'animation, jeux vidéos et VFX (effets visuels). « Ce parcours sera encore plus intéressant si les participants ont la

possibilité de pratiquer un peu à la maison, cela leur permettra de se lancer dans des projets plus ambitieux. » conseille Léo Campion.

Des stages "creative camp"

Les stages se déroulent pendant les vacances scolaires (sauf Noël) et s'adressent aux 13-18 ans.

Au programme 5 jours d'initiation pour continuer d'expérimenter et créer avec la possibilité de poursuivre à la maison avec des logiciels comme Maya (gratuit pour les apprenants). « Pendant les vacances de la Toussaint, il y aura bien de l'initiation le 1^{er} novembre, jour férié. »



© Creative Garden

Et pour les adultes ?

« Lors du forum des associations, nous avons eu des contacts avec des adultes intéressés par l'image de synthèse. Nous allons nous adapter, selon la demande et pourrons proposer des créneaux supplémentaires. » indique Léo Campion.

- ▶ Creative Garden, dans le bâtiment de Creative Seeds, 3 679 boulevard des Alliés (en face de la station Cesson-Viasilva)
- ▶ 02 99 01 00 19
- ▶ inscriptions sur creativeseeds.fr/creative-garden

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous
place de Waltrop
▶ 02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 12 et 26 octobre

sans rendez-vous
à l'Espace Citoyen de 14h à 17h
Un agent de la Ville vous accompagne pour réaliser une démarche administrative sur Internet. Pensez à apporter les documents nécessaires à la démarche. Venir avec son propre ordinateur ou smartphone (recommandé).
Gratuit.

Amicale des donneurs de sang

21 et 22 novembre
Espace de Grippé
Inscription sur

dondesang.efs.sante.fr
(présentation obligatoire d'une pièce d'identité).

CIDFF 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Jeudis 12 et 26 octobre

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville
▶ 02 99 30 80 89

Clic Alli'âges sur rendez-vous

02 99 77 35 13
Lieu d'information et d'orientation sur les questions relatives au maintien de l'autonomie.
Antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
▶ 0 800 35 35 05

Conciliateur de justice

Jeudi 5 octobre
sur rendez-vous
à l'Espace Citoyen de 10h à 12h et de 14h à 17h
▶ 02 99 83 52 00

Couples et familles

Conseil conjugal et familial

Jeudi 2 octobre

sur rendez-vous de 14h à 17h, à l'Hôtel de Ville
▶ 06 02 50 69 39

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences

Entr'Aide numérique - aide individuelle

Jeudis 5 et 19 octobre

à la médiathèque entre 9h30 et 11h30

Avec vos questions personnelles.

▶ 07 83 38 02 65

epn35510@gmail.com

Accueil numérique - aide ponctuelle

Chaque mercredi, à la médiathèque entre 17h30 et 18h30

Réponse à une question

simple (outils numériques) ou orientation vers le bon interlocuteur pour vos démarches.

▶ 07 83 38 02 65

epn35510@gmail.com

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16-25 ans

Les lundis et le jeudis

au point accueil emploi de 9h à 17h30

We Ker, la mission locale, accueille les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire.

▶ 06 20 49 57 71

d.beauce@we-ker.org

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis

au stade Roger Belliard de 14h à 17h

Ouverture exceptionnelle pendant les vacances scolaires, le mercredi 25 octobre, de 9h à 17h.

▶ 06 06 54 49 73

NUMÉROS UTILES

› CDAS

(Centre Départemental d'Action Sociale) :
02 99 02 20 20

› Centre anti-poisons

02 41 48 21 21

› CPAM

3646, ameli.fr

› Déchetterie

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi).

0 800 01 14 31 (gratuit)

› Eau du bassin rennais

02 23 22 00 00 ;
eaudubassinrennais.fr ;

› Hôpital privé Sévigné

02 99 25 50 50

› La Croix Rouge

09 70 28 30 00 (gratuit, 7j/7 ; de 8h à 20h)

› MDPH

(Maison Départementale des Personnes Handicapées) :
0 800 35 35 05

› Pharmacies de garde

32 37

› Police nationale

02 57 87 10 05 ou 17

› Police municipale

02 99 83 52 14 /
06 09 35 73 92

(du lundi au vendredi,

de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)

police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr

› Pompiers : 18

› RAM (relais assistants maternels)

02 99 83 52 00

› SAMU 35 : 15

› Service d'urgence

24 h/24

02 99 25 52 49

› Solitud'écoute

0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h, 7j/7

› SOS parentalité

09 74 76 39 63

› Urgence sans abri : 115

› Violences conjugales

02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7 jours/7 3919 ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h

Signalement en ligne

arretonslesviolences.gouv.fr

› Violences sur les

enfants : 119

› Voirie Rennes

Métropole

02 23 62 29 82

metropole.rennes.fr

État civil

Du 1^{er}/08/2023 au
31/08/2023



NAISSANCES

- Rose BARLET
- Emma CONTANT
- Côme DESMARS
- Pio DESMARS
- Khalis NTESSA
- Léa FARDINI
- Albane THOMAS



DÉCÈS

- Marie-Louise LAMY, 86 ans
- Nicole FAURET, épouse COLLIN 72 ans
- Denise LORET, veuve GUILMER 91 ans
- Jacques LEBLANC, 83 ans
- Marie GOBBÉ, veuve LEROUX, 91 ans
- François TOULLEC, 85 ans
- Anne-Marie PÉRENNÈS, veuve THAURENNE, 97 ans
- Madeleine VALO, 109 ans
- Lucienne BOURLÈS, épouse CITHAREL, 87 ans
- Marie-Claire ROUSSEAU, épouse BÉTIN, 77 ans
- Philippe BILLAUD, 81 ans

Urbanisme

Permis de construire accordés du 1^{er}/08/2023 au 31/08/2023

› Octroi

- 9 rue de Caderoc : démolition d'une maison existante, construction d'une maison d'habitation avec piscine ;

› Octroi avec prescriptions

- rue de la Rigourdière : construction d'un hangar agricole et construction de 2 serres pour de la production maraîchère ;
- 21, rue de Bray : travaux sur construction existante, mise en place de 950 m² de panneaux photovoltaïques ;

Conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu mercredi 4 octobre, à 19h, à l'Espace Citoyen.

Carnet



Nous avons appris avec tristesse le lundi 28 août le décès de Madeleine Valo, la doyenne de la commune, à l'âge de 109 ans. Elle était arrivée à la résidence Automne en 1998, puis avait rejoint l'EHPAD Beausoleil en novembre 2022. La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

Permanences des élus

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

📍 Samedi 7 octobre

Béatrice LEGAULT, adjointe chargée de l'enfance et de la famille

📍 Samedi 14 octobre

Yannick GABORIEAU, chargé du développement durable, du cadre de vie et de la voirie

📍 Samedi 21 octobre

Jeanne FÉRET, adjointe chargée de la vie citoyenne et de la communication

📍 Samedi 28 octobre

Pierre ÉON, adjoint chargé de la sécurité



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville -
02 99 83 52 00

› Accueil général - Espace Citoyen

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 ; (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi), le samedi, de 9h à 12h.

› Mairie et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

› Toutes nos infos sur ville-cesson-sevigne.fr



Braderie de Cesson-Sévigné

Organisée par le Comité des Fêtes

dimanche 1^{er} octobre
de 8h à 18h dans le Centre-ville

3 000 emplacements répartis sur 7 km

Photos édition 2022

